



## EXPERTISE DES VEHICULES ANCIENS ET DE COLLECTION MODULE 2

### Programme

#### Partie législative

- fiscalité et frais de douanes
- évolutions récentes du contrôle technique

#### Rappel sur l'identification

#### Etudes de cas concrets

Thèmes abordés : authenticité des modèles, non-conformité technique ou administrative et vice caché (corrosion et sinistre antérieur structurel)

Véhicules étudiés :

- JAGUAR XJR
- FORD MUSTANG
- RENAULT R8 GORDINI
- LANCIA FULVIA
- MG MIDGET
- CITROEN MEHARI

#### Rédaction des rapports

- contenu du rapport
- trame et rapport type
- les annexes du rapport

#### Questions / réponses

## Formation continue Spécialités

#### Objectifs

- Perfectionner l'approche de l'expertise des véhicules de collection avec notamment les pièges récurrents à éviter via l'étude de plusieurs cas concrets

#### Public concerné

- Expert en automobile
- Expert en formation

#### Prérequis

Avoir suivi le module 1

#### Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposés théoriques
- Diaporama
- Documentation stagiaire

#### Attestation individuelle de fin de formation

délivrée au participant à l'issue du stage

#### Animateurs

Formateurs de la Commission Collection ANEA

#### Effectifs

12 à 16 participants

#### Durée

1 jour (7 heures)

#### Lieu

Toutes régions

IFOR2A Institut de Formation associée à l'Automobile

43, rue des Plantes – 75 014 PARIS

T. 01 45 40 81 92 – F. 01 40 09 01 23

[ifor2a@anea.fr](mailto:ifor2a@anea.fr) – [www.anea.fr/ifor2a](http://www.anea.fr/ifor2a)

SASU au capital de 150 000 € - RCS Paris 497 640 441 00018

N° de déclaration d'existence : 11 75 368 04 75